



**BASSIN
D'ARCACHON**
un monde à part

Actualisation en cours : juin 2021

RECUEIL DE DONNÉES TOURISTIQUES BASSIN D'ARCACHON



TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Carte d'identité du Bassin d'Arcachon.....	1
1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	1
2. ACCESSIBILITÉ	3
3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES.....	1
4. DES PAYSAGES ET RICHESSES NATURELLES SOUS PROTECTION	1
Partie 2 : Le tourisme sur le Bassin d'Arcachon	3
5. QUE FAIT LE PÔLE PROMOTION DU SIBA ?	3
6. L'OFFRE TOURISTIQUE.....	4
HÉBERGEMENT.....	4
LES SITES ET ACTIVITÉS DU BASSIN	6
LE MARITIME	20
LES FILIÈRES	21
LES FILIÈRES EN DÉTAIL	22
7. L'EMPLOI TOURISTIQUE	26
8. LA TAXE DE SÉJOUR 2020	27
Partie 3 : Les clientèles du Bassin d'Arcachon	27
9. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE.....	27
FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN CHIFFRES (sources : étude Gironde Tourisme/BVA 2021 – autres études)	27
DURÉE DU SÉJOUR.....	28
10. LE PROFIL DES VISITEURS	30
D'OU VIENNENT-ILS ?	30
LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE.....	31
11. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE.....	1
12. LE BUDGET.....	1
13. FIDÉLITÉ ET SATISFACTION	1
Partie 4 : L'image et la notoriété du Bassin d'Arcachon	2
14. LES MOTIVATIONS DE SÉJOUR	2
15. L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU BASSIN	2
Partie 5 : Chiffres clés	4

Partie 1 : Carte d'identité du Bassin d'Arcachon

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le territoire du Bassin d'Arcachon (786 km²) se situe dans la région Nouvelle-Aquitaine, à une heure de l'agglomération bordelaise, dans le sud-ouest de la Gironde. 12 communes ceinturent le pourtour du Bassin : Lège-Cap Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Le Teich, Gujan-Mestras, La Teste de Buch et Arcachon ainsi que ses 2 communes voisines : Mios et Marcheprime.



4 INTERCOMMUNALITÉS :

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) représente les douze communes riveraines et voisines du plan d'eau,
- La Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) rassemble les communes de Lège-Cap Ferret jusqu'à Mios,

- La Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) regroupe les communes du Teich à Arcachon.
- Enfin, le SYBARVAL (COBAN, la COBAS et le Val de l'Eyre) a été créé pour réaliser le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre (SCOT).

LA COMPÉTENCE PROMOTION DU BASSIN D'ARCACHON

La loi du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite Loi NOTRe, prévoit le transfert de la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme » aux intercommunalités à fiscalité propre, au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, en application des articles L.5214-16 et L.5216-5 du CGCT et des articles L.134-1 et L.134-2 du Code du Tourisme, cette compétence sera exercée de plein droit sur notre territoire, par la COBAS d'une part et par la COBAN d'autre part, à l'exception des stations classées de tourisme lesquelles peuvent opter pour la création d'un Office de Tourisme communal.

Ces dispositions réglementaires imposent d'adapter les statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) lesquels prévoyaient, parmi les compétences exercées, une compétence dénommée « LE TOURISME ».

Bien qu'aucune autre collectivité n'exerce de compétence pour la promotion touristique à l'échelle du Bassin, ce libellé ne s'avérait par conforme aux dispositions des codes précités et a donc dû être modifié.

Par ailleurs, les actions de promotion de la destination Bassin d'Arcachon doivent maintenant évoluer vers le développement **d'une attractivité maîtrisée du territoire en cohérence d'une part avec les actions de développement économique exercée par les EPCI et réalisées notamment par l'Agence de Développement Economique (BA2E) et d'autre part, avec le plan de gestion du Parc Naturel Marin (PNMBA).**

Aussi, il a été défini d'adapter la rédaction des statuts du SIBA en conséquence et de remplacer la compétence « LE TOURISME » par la compétence **« LA PROMOTION DU BASSIN D'ARCACHON ».**

Liste des stations classées du Bassin d'Arcachon :

ARCACHON : Station classée tourisme et climatique le 08/02/2013

LA TESTE DE BUCH : Station classée tourisme et balnéaire le 16/07/2020 – Catégorie I : 24/11/2216

GUJAN-MESTRAS : Station classée tourisme le 11/07/2017

LANTON : Station classée tourisme en 2019

ANDERNOS-LES-BAINS : Station classée tourisme et balnéaire le 30/11/2010

ARES : Station classée tourisme en 2017

LEGE-CAP FERRET : Station classée tourisme en 2017

2. ACCESSIBILITÉ

La majorité des déplacements s'effectuent en voiture et plus de 82% des touristes arrivent par la route.

EN VOITURE



- Le Bassin d'Arcachon est accessible par le réseau autoroutier et départemental.
- Depuis Paris : A10 Paris-Bordeaux
- Depuis Toulouse : A62 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Biarritz : A63 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Lyon : A89 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Bordeaux : A63 puis A660 direction Arcachon (section sans péage), via la nationale N250 (direction Sud Bassin) ou la départementale D106 (direction Nord Bassin)

EN TRAIN



- Liaisons TGV quotidiennes Paris-Montparnasse > Biganos (durée : 2h55) > Arcachon (durée : 3h10)
- Paris à 2h50 d'Arcachon le week-end (1 TGV/jour)
- Liaisons TER quotidiennes (25 A/R /jour) au départ de la Bordeaux St Jean.
- Liste des Gares SNCF du Bassin d'Arcachon : Marcheprime / Facture - Biganos / Le Teich/ Gujan - Mestras / La Hume (Gujan - Mestras) / La Teste de Buch / Arcachon.

EN BUS



- Liaisons quotidiennes (ligne 601 – Nouvelle Aquitaine) : Gare de Bordeaux, Lanton, Andernos, Arès, Lège-Cap Ferret

- Liaisons quotidiennes (ligne 610 - Nouvelle Aquitaine) : Belin-Beliet, Mios, Biganos, Audenge, Lanton, Andernos
- Liaisons juillet-août (ligne 611- Nouvelle Aquitaine) : Lacanau Océan, Lège-Cap Ferret

EN AVION



- L'Aéroport International de Bordeaux-Mérignac se situe dans l'agglomération bordelaise, à environ 45 km du Bassin d'Arcachon (plus de 5 millions de passages en 2017 = +7,7% d'évolution)
- Au départ du Hall B, la navette « Navette shuttle » relie 7j/7, l'Aéroport de Bordeaux à la Gare de Bordeaux, via le centre-ville. Le temps de trajet, en fonction de la circulation, est d'environ 30 minutes.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Le territoire du Bassin d’Arcachon connaît depuis 30 ans une croissance démographique rapide et continue, la plus forte de la Gironde. Entre 2017 et 2018, elle a augmenté de 4%, soit plus de 5 300 nouveaux habitants. Selon les derniers chiffres pour 2018, le Bassin d’Arcachon compte **138 398 habitants** (source : INSEE, 2021).

Arcachon	11 825
La Teste-de-Buch	26 626
Gujan-Mestras	21 991
Le Teich	8 378
Biganos	11 043
Audenge	8 452
Lanton	7 234
Mios	10 523
Marcheprime	4 939
Andernos-les-Bains	12 371
Arès	6 471
Lège-Cap Ferret	8 545
Bassin d’Arcachon	138 398

4. DES PAYSAGES ET RICHESSES NATURELLES SOUS PROTECTION

Le Bassin d'Arcachon est un milieu préservé grâce aux outils de protection et de gestion de la nature :

▪ Le Bassin est désormais le **6^{ème} parc naturel marin**, par décret ministériel du 5 juin 2014. Au creux du Golfe de Gascogne, le Bassin d’Arcachon constitue une lagune remarquable par ses paysages et son patrimoine naturel. Cette **lagune à marée**, l’une des rares d’Europe, est en perpétuel mouvement. Les échanges avec l’océan, les cours d’eau douce et les déplacements de bancs de sable créent une mosaïque de paysages : delta de la Leyre, prés salés, vasières coquillères, chenaux, dunes battues, presqu’île du Cap Ferret, îlots sableux dont le Banc d’Arguin à l’entrée du Bassin, vasières à zostères...

Le Parc, dans lequel l’ensemble des acteurs locaux sont représentés, est une opportunité pour le Bassin d’Arcachon. Il n’a pas le pouvoir de réglementer, mais peut proposer à l’État des mesures réglementaires ou techniques pour **assurer la protection du Bassin, tout en permettant le maintien ou le développement durable des activités économiques. Le plan de gestion du parc a été voté en juin 2017.**

Le Parc Naturel Marin du Bassin d’Arcachon couvre 435 km² d'espace marin avec 127 km de linéaire côtier.

Le périmètre est caractérisé par les limites suivantes :

- La totalité du Bassin est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Marin.
- Côté littoral océanique, les limites correspondent aux frontières administratives entre les communes de Lège-Cap Ferret et Le Porge, au nord, et entre les départements de la Gironde et des Landes, au sud.
- Au large, vers l’ouest, le parc comprend l’ouvert du bassin et va jusqu’aux trois milles nautiques. Cette zone permettra au Parc de mieux connaître les entrants chimiques et

biologiques (alevins, efflorescences planctoniques...) dans le Bassin. La limite des trois milles au large correspond à la limite de présence des déchets végétaux issus du Bassin, observés dans les engins de pêche.

Les limites du Parc Naturel Marin à l'intérieur du Bassin sont celles du domaine public maritime (DPM), à l'exception des Prés salés de La Teste de Buch qui en sont exclus.



- Le Bassin d'Arcachon est également en site **Natura 2000** (22 684 hectares au titre de la directrice Habitat Faune Flore). Le plan de gestion du PNM du Bassin doit répondre aux attentes du Document d'objectifs (Docob) pour les sites Natura 2000 dont il est opérateur.
- Le **Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne**, créé en 1970. Son périmètre d'intervention, plus de 336 000 ha, regroupant 52 communes dont 6 du Bassin d'Arcachon (Lanton, Audenge, Le Teich, Biganos, Mios et Marcheprime).
- En gestion par le PNRLG et la commune du Teich : La **Réserve Ornithologique du Teich**, d'une superficie de 110 hectares, est un espace naturel préservé, aménagé pour accueillir les oiseaux sauvages (323 espèces ou sous-espèces) et favoriser leur observation par le public.

- **Deux Réserves Naturelles Nationales** ont été créées sur le Bassin d'Arcachon :
 - Celle du **Banc d'Arguin**, en 1972, pour protéger entre autre la colonie de sternes caugek (cinquième réserve créée en France et la première en Aquitaine). Elle est gérée par la SEPANSO.
 - Celle des **Prés-Salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret** en 1983 (500 hectares).
- **Le Conservatoire du Littoral** a acquis **13 sites terrestres** tout autour du Bassin, soit près de 10 % du rivage intra Bassin : les dunes du Cap Ferret, la Dune du Pilat, Saint Brice Le Coulin, les prés salés d'Arès-Lège, les Réservoirs de Piraillan, l'Île aux Oiseaux, le domaine de Certes, le domaine de Graveyron, l'île de Malprat, le Port des Tuiles, le domaine de Fleury, les Prés Salés de La Teste et la forêt de Camicas.
- **Le classement d'un site est une protection forte au niveau national.** La Dune du Pilat est la plus haute dune d'Europe (110 mètres de haut, 2900 mètres de long, 616 mètres de large, 60 millions de mètres cube de sable). L'ensemble de la dune et du massif forestier attenant, soit plus de 6 800 hectares, sont **classés au titre des monuments naturels et des sites depuis 1994**. Le Syndicat Mixte de la Dune du Pilat en est le gestionnaire, il a pour mission de préserver, réhabiliter et mettre en valeur ce monument naturel afin d'accueillir les **2 millions de visiteurs** dans de bonnes conditions sans modifier l'esprit des lieux.
- **L'île aux Oiseaux, le Domaine de Graveyron, la zone littorale du parc des Abatilles et les Réservoirs de Piraillan** sont les **4 autres sites classés** du Bassin d'Arcachon.
- Etabli pour le compte du Ministère de l'Environnement, la **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et **sert de base à la définition de la politique de protection de la nature**. Il en existe plusieurs : ZNIEFF Bassin d'Arcachon, ZNIEFF Forêt usagère de La Teste de Buch, ZNIEFF Prés Salés de La Teste de Buch, etc.

Partie 2 : Le tourisme sur le Bassin d'Arcachon

5. QUE FAIT LE PÔLE PROMOTION DU SIBA ?

Le SIBA, en concertation avec les 8 Offices de Tourisme, est chargé de **la promotion du Bassin d'Arcachon**.

La destination Bassin d'Arcachon bénéficie d'une forte notoriété sur le plan national, accentuée par les phénomènes conjoncturels de ces 10 dernières années (films à forte audience, économie présentielle du sud-ouest, ouverture d'équipements structurants). Dans ce contexte, le Bassin a su préserver ses fondamentaux : **le plan d'eau et ses paysages naturels**.

Au-delà du tourisme, les acteurs économiques, conscients que ce capital nature et cette qualité de vie créent le socle de leur propre développement économique, se sont engagés dans sa préservation. C'est ce cercle vertueux **qui a construit la marque Bassin d'Arcachon**.

Fort de cette dynamique territoriale, mise en œuvre autour de la marque en 2017, le SIBA affiche désormais une nouvelle ambition qui tourne le dos au tourisme quantitatif. Elle est résolument axée sur une recherche d'équilibre, gage de pérennité et d'acceptabilité par les habitants.

Il ne s'agit donc pas de communiquer moins mais différemment vers des publics définis avec pour but un tourisme choisi, partagé au bénéfice de tous.

6. L'OFFRE TOURISTIQUE

HÉBERGEMENT

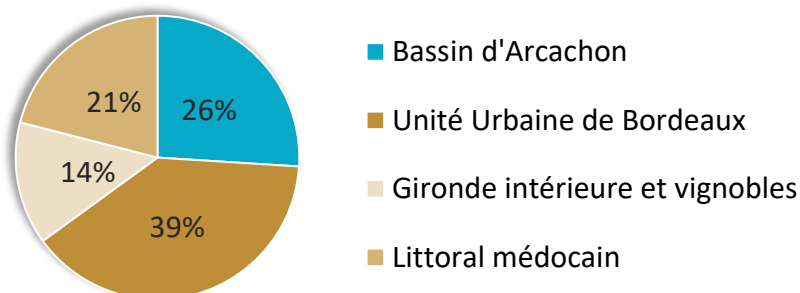
LA NOUVELLE AQUITAINE

Avec près de **181,9 millions de nuitées** pour **29,4 millions de séjours**, la Nouvelle-Aquitaine se place au 5^{ème} rang national pour l'accueil des touristes étrangers et au 2^{ème} rang pour la clientèle française. Le tourisme est une filière créatrice de valeur ajoutée en Nouvelle-Aquitaine. En effet, ses attraits paysagers tant culturels que naturels, lui permet de bénéficier d'un dynamisme touristique qui participe à l'activité économique du territoire. Cela lui permet de se dresser comme la première région d'accueil de la façade atlantique. *(source : CRTNA/Gironde Tourisme/BVA - 2021)*

LA GIRONDE

La Gironde, le plus grand département de Nouvelle-Aquitaine, possède-lui aussi de nombreux attraits touristiques à une moindre échelle. Avec plus de **7,9 millions de séjours** et **42,1 millions de nuitées** recensés sur l'année, la Gironde se place comme l'une des destinations les plus prisées de par son attractivité pour la Métropole Bordelaise mais aussi pour son vignoble mondialement réputé ainsi que ses bassins littoraux... Avec **près de 20% de l'offre de lits marchands de Nouvelle-Aquitaine**, la Gironde possède près de 532 000 lits touristiques dont 72% d'entre eux sont situés sur le littoral : un véritable vecteur économique pour le territoire *(source : Gironde Tourisme/BVA - 2021)*.

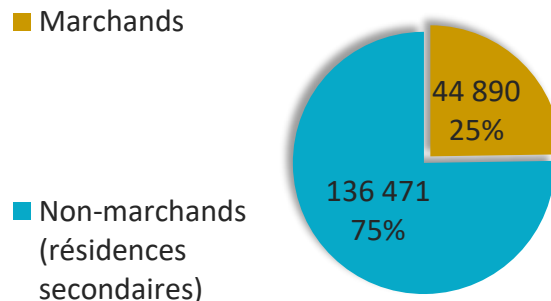
LA FRÉQUENTATION DE LA GIRONDE SELON LES BASSINS TOURISTIQUES EN NUITÉES



LE BASSIN D'ARCACHON

Le Bassin d'Arcachon compte **10,8 millions de nuitées** pour **1,8 millions de séjours**. Avec près de 40% du parc départemental, il se positionne comme une destination phare du territoire girondin. Le parc d'hébergement du Bassin présente une capacité d'accueil de **181 361 lits touristiques**. Il est constitué à près de 75 % d'hébergements non marchands du fait du nombre important de résidences secondaires sur le territoire, soit près de 137 000 hébergements (*source : Gironde Tourisme/BVA - 2017*).

LA CAPACITE D'ACCUEIL DU BASSIN



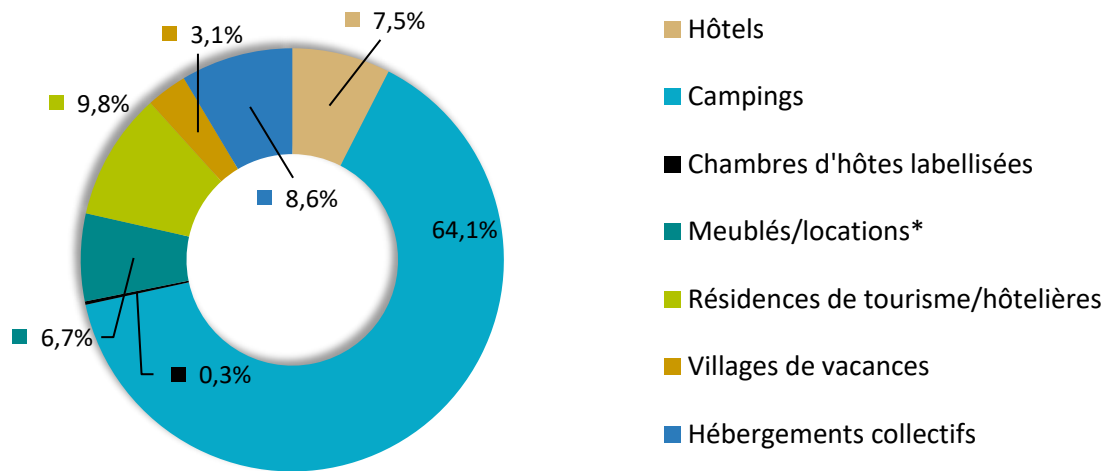
Le Bassin d'Arcachon possède un parc d'hébergement de **181 361 lits touristiques**

Concernant la fréquentation, 25 % des séjours recensés sur le Bassin ont été effectués dans des hébergements marchands, c'est-à-dire un hébergement impliquant une transaction commerciale et financière comme les campings, les hôtels, les meublés...

Il est à noter que le parc d'hébergement du Bassin d'Arcachon connaît depuis quelques années une très forte évolution. Avec une croissance supérieure à 5% du nombre de lits touristiques et une baisse d'environ 10% d'hébergements non marchands, le territoire présente une forte attractivité à la fois pour son cadre de vie et au niveau touristique.

Récapitulatif du nombre de lits marchands sur le Bassin d'Arcachon (*source : Gironde Tourisme – 2018*) :

LES HÉBERGEMENTS MARCHANDS SUR LE BASSIN D'ARCACHON



* La déduction des résidences secondaires est faite des meublés classés, labellisés et autres locations et meublés.

Sur le secteur de Pyla-sur-mer : 2 établissements hôteliers 5* : la Co(o)rniche et Ha(a)itza.

En séjours, l'hôtel (16% de séjours) figure en bonne place de ces hébergements marchands suivi par le camping (14%) et la location de meublés (11%).

Cette hiérarchie est bouleversée lorsque l'on s'intéresse aux nuitées générées par chacun des modes d'hébergement, le camping (19% des nuitées) devançant très significativement l'hôtel (10%), la location d'appartement ou de maison occupant une place intermédiaire (14% des nuitées).

Ce relatif équilibre entre hébergement marchand et non marchand n'est pas homogène sur le territoire régional : ainsi l'hébergement marchand devient dominant dans les Landes, à l'inverse, il apparaît très minoritaire dans le Lot-et-Garonne où l'hébergement en résidence principale de parents/amis ou résidence secondaire y est particulièrement développé. Dans le même esprit, les clientèles étrangères optent plus fréquemment pour un hébergement marchand (65% des nuitées), l'hiver, le recours à l'hébergement non marchand est plus systématique.

LES SITES ET ACTIVITÉS DU BASSIN

L'importance du tourisme affinitaire en région Nouvelle-Aquitaine se retrouve dans les éléments déclencheurs du séjour aquitain : la famille, les amis, la disponibilité d'une résidence secondaire justifient la venue dans la région, même si cet aspect est supplanté par les atouts naturels de l'Aquitaine que sont la mer, l'océan qui semblent avoir attiré une part significative de touristes.

Au-delà, le soleil, le climat, la douceur de vivre sont autant de facettes attribuées à la région qui séduisent...

La découverte du territoire, à travers ses villes, ses villages, sa culture est une thématique de séjour à laquelle sont sensibles la plupart des touristes étrangers. Les touristes aquitains sont actifs pendant leur séjour même si le repos, farniente est revendiqué par plus de la moitié, en particulier l'été, dans le cadre de longs séjours, en famille avec enfants.

La plage, baignade, la pratique du vélo sont des activités phares du séjour aquitain. Au-delà, la découverte du territoire à travers les villages, cités de caractère, la visite des musées, grottes remportent les suffrages auprès des publics étrangers.

En ce qui concerne l'offre touristique du Bassin d'Arcachon, des **espaces naturels** font la renommée du territoire :

- **5 sites classés : l'île aux Oiseaux** (165 ha à marée haute et 1700 à marée basse), la **Dune du Pilat** (6 800 ha – 1.9 Millions de visiteurs), le **Domaine de Graveyron** (135 ha), **les réservoirs de Pirailan à Lège-Cap Ferret** (40 ha) et la zone du parc des Abatilles.
- **2 Réserves Naturelles Nationales : le Banc d'Arguin (2 200 ha)** accueillant environ 300 000 visiteurs par an (plaisance et UBA) et 3 500 à 4 000 personnes pour les visites guidées organisées ou les accueils postés (SEPANSO) ; les **Prés Salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret (330 ha)** accueillent 50 000 visiteurs par an (*Source : OT Arès*)
- **Les Prés-Salés Est et Ouest** de La Teste de Buch (123 ha)
- **La Réserve Ornithologique du Teich (110 ha)** : reconnue d'importance internationale (75 000 visiteurs/an)
- **La Leyre** et son delta : une rivière de plus de **135 km de long, 100 000 descentes effectuées** chaque année (*Source : Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne*)
- Le domaine de **Fleury** au Teich (41 ha)
- **Saint-Brice-Les Quinconces-Le Coulin** entre Andernos-les-Bains et Arès (127 ha)
- **Les dunes et la pointe du Cap Ferret (260 ha)**

L'offre touristique compte divers grands équipements :

- Le Bassin des Loisirs à Gujan-Mestras accueillant en moyenne 800 000 visiteurs par an, dont le Parc de la Coccinelle (150 000 visiteurs), Kid Parc (80 000 visiteurs), Aqualand (140 000 visiteurs), Bassin Aventures (25 000 visiteurs), Max'Golf (9 000 visiteurs), le bowling (55 000 parties).

- Escalad'Parc à Andernos-les-Bains
- Zoo de La Teste de Buch (310 000 entrées)
- Casinos : Arcachon, Andernos (70 000 visiteurs en 2019) et Gujan-Mestras (143 300 visiteurs)
- Golfs : le Golf de Gujan-Mestras (70 000 départs de parcours/an) ; le Golf International d'Arcachon (10 000 green fees) et le Golf de Lanton (3 000 green fees)
- Thalazur Arcachon : 12 000 visiteurs (au moins un soin)
- L'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA) : 600 000 passagers/an, 60 traversées par jour en haute saison, 17 types d'excursions différentes pour + de 1 500 départs juillet/août
- L'aérodrome de La Teste de Buch : près de 40 000 vols par an
- Le karting à Biganos (60 000 usagers)
- La Maison de l'Huître à Gujan-Mestras (24 800 visiteurs/an)
- Le Phare du Cap Ferret (129 446 visiteurs en 2019)
- Le petit train du Cap Ferret (39 460 usagers en 2019)
- La Maison Louis David à Andernos-les-Bains (16 901 visiteurs en 2019)

Des manifestations phares : Andernos Jazz Festival (37 500 pers.) ; Festival Cadences à Arcachon (20 000 pers.) ; Cabanes en Fêtes à Andernos (30 000 pers.) ; Cap Ferret Music Festival (12 000 spectateurs), Escapades Musicales sur tout le Bassin...

Le Bassin d'Arcachon compte également sur une offre culturelle riche. Il inspire de nombreux artistes. C'est pourquoi, une trentaine de peintres, sculpteurs, et galeries d'art exposent dans les villes du Bassin (*source : Art Book, Bassin d'Arcachon*). La Saison Culturelle du Théâtre Olympia d'Arcachon permet également à des artistes nationaux et internationaux de se produire. A Andernos, une nouvelle salle de spectacles « la Dolce Vita » a vu le jour depuis janvier 2020 (plus de 1 000 spectateurs).

Le Bassin bénéficie aussi de parcours Terra Aventura permettant de découvrir le territoire de manière insolite. A partir d'une application 100% gratuite, des énigmes et anecdotes sont données aux visiteurs pour une chasse au trésor patrimoniale et ludique. Cinq parcours sont réalisables sur le Bassin à Arès, Andernos, Mios, Gujan-Mestras et Biganos. Plus de 45 000 personnes ont participé à

ce jeu (11 500 joueurs à Arès, 4 772 à Andernos-les-Bains, 4 220 à Mios, 10 068 à Biganos et 11 700 à Gujan-Mestras – données juin 2020).

LE MARITIME

Le patrimoine maritime a toujours entretenu un rapport particulier avec le territoire. D’hier à aujourd’hui, il a réussi à maintenir son rôle économique, social et culturel.

La mise en place il y plusieurs années d’une route à thème dénommée « **Route de l’huître et du patrimoine maritime du Bassin d’Arcachon** », a permis la valorisation touristique de l’ostréiculture et de ses acteurs.

Aujourd’hui, cette « Route de l’huître et du patrimoine maritime » n’existe plus en tant que telle ; cependant, elle a initié une offre concrète dont les produits sont toujours d’actualité :

- Les dégustations à la cabane font intégralement partie de l’offre touristique du Bassin et font l’objet d’une charte définie par un arrêté préfectoral (77 cabanes sur le pourtour du Bassin) ;
- Des animations autour des aspects patrimoniaux des ports et villages ostréicoles sont organisées tout au long de l’année ;
- Les communes ont recentré leurs fêtes autour de valeurs plus traditionnelles avec « Cabanes en fête » à Andernos-les-Bains, « Larrostréa » à Gujan-Mestras, la « Fête de l’Huître » la plus traditionnelle de tout le Bassin à Arès, « les Mardinades » à La Teste de Buch, la balade des 7 ports à Gujan-Mestras, les Fêtes de la Mer sur tout le Bassin, etc. ;
- Les communes ont délégué la gestion des équipements structurants, dédiés à la valorisation maritime, à leur Office de Tourisme pour les intégrer dans une politique globale de développement touristique (la Maison de l’Huître et le Phare du Cap Ferret) ;
- Le développement de résidences de tourisme (Madame Vacances les Rives Marines au Teich) qui s’inscrit dans l’esprit cabanes patrimoniales et identitaires ;
- En 2010, le lancement du projet **Pescatourisme** a permis de créer une nouvelle dynamique autour des secteurs de l’ostréiculture et de la pêche. Le concept est le suivant : embarquer le temps d’une marée avec les pêcheurs ou les ostréiculteurs du Bassin d’Arcachon. Chaque année, près de 1 000 embarquements sont réalisés. Le Pescatourisme engage ainsi les acteurs de la mer vers une **diversification professionnelle**, c’est également une opportunité pour eux de faire connaître leur métier et de sensibiliser le public à la fragilité du milieu.
- **Les bateaux traditionnels du Bassin : la pinasse et les bacs à voile.** Si les pinasses traditionnelles ne servent plus au travail sur les parcs à huîtres, et que les bacs à voile ne partent plus en mer, ils font toujours partie du paysage. Toutes les communes ont leurs régates et leurs fêtes, entre mai et septembre, une tradition qui dure depuis près de 100 ans.

- **En décembre 2019, lancement d'une nouvelle aventure sensorielle « 50 Nuances d'Huîtres »** : un itinéraire pour découvrir l'huître dans tous ses états. 50 plaisirs, 50 nuances grâce aux 50 restaurateurs, ostréiculteurs et professionnels du tourisme partenaires de la marque B'A. Ensemble, ils révèlent aux habitants du Bassin et aux visiteurs les plus belles nuances de l'huître (cuisinée par des chefs, chocolatée, végétale, detox et beauté...). Des lots et surprises à gagner. Plus de 800 passeports ont été distribués depuis son lancement.

Le nautisme est un vivier d'innovation sur le territoire : le Bassin a inspiré la création de nouveaux bateaux comme le Beacher, le Bô 28 et le développement d'innovations technologiques comme la technologie de traction de bateau Beyond The Sea. **L'aquaculture** est également une activité économique maritime importante pour le Bassin.

Ces filières favorisent l'image du Bassin et son rayonnement au travers notamment de trois entreprises labellisées **Entreprises du Patrimoine Vivant** : les **chantiers navals Dubourdiou** à Gujan-Mestras et **Bonnin** à La Teste-de-Buch, et le producteur de caviar **L'esturgionnière** au Teich (caviar Perlita).

L'OSTRÉICULTURE	LE NAUTISME	LA PÊCHE	L'AQUACULTURE
7 000 T/an d'huîtres	127 M€	114 navires	5 T de caviar par an sur le Bassin
280 entreprises	120 entreprises	118 professionnels	100 000 sangsues/an
600 emplois	450 emplois	450 marins-pêcheurs	100kg/an de spiruline
		1893 T en 2017	200 T de truites et 4 T d'œufs/an

Source : Monographie maritime – façade Sud Atlantique, 2018

LES FILIÈRES

La diversité du Bassin d'Arcachon a permis le développement de diverses filières touristiques.

MACRO FILIÈRES	Motivations de séjours d'itinérance à part entière	→ La filière balnéaire et littorale → La filière plaisance
FILIÈRES STRUCTURANTES MAJEURES	Enjeu économique spécifique qui dépasse la question touristique	→ La filière « Tourisme d'affaires »

FILIÈRES PORTEUSES D'IMAGE/DIFFÉRENCIANTES	Motivation principale possible d'un séjour sur le littoral et vecteur d'image pour le littoral	→ La filière « patrimoine maritime » : ostréiculture et pêche → La filière vélo → La filière « écotourisme » → La filière glisse (<i>surf, body-board, stand up paddle, kite surf...</i>)
FILIÈRES ÉMERGENTES	De plus en plus importantes	→ La filière bien-être → La filière golfique

LES FILIÈRES EN DÉTAIL

FILIÈRE BALNÉAIRE ET LITTORALE

Pour 53% des touristes, la mer et le littoral apparaissent comme la motivation principale pour venir sur le Bassin d'Arcachon. De même, 26 % ont choisi le Bassin d'Arcachon pour les plages et la baignade et 48 % pour la nature et la beauté des paysages. (Source : BVA 2016).

La filière balnéaire apparaît donc comme une filière majeure pour le Bassin d'Arcachon. La diversité des plages (76 km de plage) en fait une destination balnéaire par excellence : plages océanes (près de 40 km), plages du Bassin, plages bordant le lac de Cazaux, baignades aménagées (Le Teich, Audenge).

Sous filière : la plaisance

Sur la façade Atlantique, le Bassin d'Arcachon apparaît comme un pôle majeur de plaisance.

Un rapport sur la fréquentation nautique du Bassin d'Arcachon en 2010, mené par Géomer, a permis de mettre en avant différents éléments concernant la plaisance sur le Bassin d'Arcachon.

- Environ 12 000 bateaux sont recensés dans les ports du Bassin : 5 % de bateaux professionnels et 95 % bateaux de plaisanciers.
- La majorité de ces plaisanciers (50,4 %) réside dans les communes littorales du Bassin et 22 % viennent de la région bordelaise.
- Ainsi, la capacité d'accueil globale du Bassin d'Arcachon est estimée à 13 415 places, dont 6 704 dans les ports et 6 720 sur les corps-morts.

Plusieurs chantiers navals font la renommée du Bassin. Les plus connus : **Couach à Gujan-Mestras** (www.couach.com), **Nanni Industrie à la Teste** (www.nannidiesel.com), **Chantier Dubourdiou au port de Larros à Gujan-Mestras** labellisé Entreprise de Patrimoine Vivant (EPV) depuis février 2012.*Nanni est une entreprise leader à l'international dans la production de moteurs marins diesel de 10 à 1900 ch, et de groupes électrogènes de 3,5 kW à 500 kW. Elle appartient au trio de tête sur le marché mondial des moteurs diesel inboard.

FILIÈRE « TOURISME D'AFFAIRES »

Le secteur du MICE (Meetings, Incentives, Conventions and Events) contribue aujourd'hui à 1/3 environ du C.A total de l'économie touristique française, environ 27 à 30% (*source ATOUT France*). En France, 200 sites d'accueil sont dédiés au MICE et le poids et les impacts de cette filière démontrent son importance économique et sa dimension stratégique pour l'économie française et le développement des territoires. On compte en France, 380 000 événements d'entreprise et d'institution, 52 millions de participants. 32 milliards d'euros de retombées économiques et 335 000 emplois créés ou maintenus (Source : UNIMEV). Le rejaillissement du tourisme d'affaires en Gironde est dû en partie, à l'attractivité de Bordeaux qui se hisse à la 4e place des villes françaises pour l'organisation de congrès en nombre de participants (Source : ICCA).

Les nuitées liées au tourisme d'affaires représentent 55% de fréquentation des hôtels girondins (Source : Gironde Tourisme). Par ailleurs, la Gironde est le département d'Aquitaine affichant le plus fort taux de nuitées liées au tourisme d'affaires.

Le **Palais des Congrès d'Arcachon** joue un rôle important sur le Bassin d'Arcachon ; situé à moins de 10 mètres de la plage, il offre des conditions de réunion à nul autre pareil. Salle des Ambassadeurs, espace de réception ou salle de travail ont pour dénominateur commun une vue imprenable sur le bassin d'Arcachon et l'Île aux Oiseaux. Pour compléter ce dispositif, un auditorium entièrement rénové, des salles de de réunion modulables, au total 1 300m² d'espaces dédiés à l'accueil des évènements, de la réunion de 10 personnes au congrès de 500 personnes. Chaque année, près de 170 manifestations (congrès, conventions, conférences, colloques...), d'envergure régionale, nationale et internationale choisissent de venir à Arcachon : destination idéale pour joindre l'utile à l'agréable. L'établissement génère près de 13 millions d'euros d'impact économique direct et indirect sur le territoire.

Arcachon compte également plusieurs sites d'accueils de séminaires (Hôtel 4* les Bains d'Arguin, Résidence 4* Residhome Arcachon Piazza, Hôtel Le Nautic 3*, Le Côte d'Argent – maxi catamaran...) ainsi qu'une offre incentive : découvertes du Bassin en bateau (pinasse) ou à vélo sur les nombreuses pistes cyclables, activités nautiques (voile, jet-ski, paddle, kayak), thalassothérapie, Golf, rallyes, activités d'éco construction sur la plage, flyboards...

La commune de La Teste de Buch propose également une offre de tourisme d'affaires avec le **Parc des Expositions**, d'une surface de 3 000 m². Il accueille chaque année une vingtaine d'évènements et 120 000 visiteurs lors de conférences, assemblées générales, débats ... Deux grandes résidences de tourisme d'affaires sont également présentes sur la commune de La Teste de Buch.

Une offre « co-dir » intimiste est développée sur le Nord Bassin ainsi qu'une offre plus dédiée « groupe » de taille moyenne (100/ 150 max) sur du séminaire type pharma, banque, assurance.

Une offre « green meeting » commence à émerger tout autour du Bassin, ainsi que le souhait des partenaires de se regrouper pour développer, fédérer et promouvoir le Tourisme d'Affaires au travers d'actions de promotion comme des salons/workshops, des éductours...

FILIÈRE « PATRIMOINE MARITIME »

Ostréiculture et pêche

L'ensemble des métiers de la mer constitue une activité fondamentale pour le territoire, tant en termes d'économie, d'image, de qualité des eaux du Bassin ; qu'en termes de patrimoine, d'identité, de tradition et de gastronomie.

Le tourisme profite aujourd'hui d'un secteur ostréicole et de pêche vivant et dynamique.

Le Bassin d'Arcachon compte 280 exploitations ostréicoles. **7 000 tonnes d'huîtres** sont produites chaque année ; et la spécialité réside dans la **production de naissains d'huîtres naturelles**. Cette activité de naisseur fait partie de l'identité des ostréiculteurs Arcachonnais qui veulent conserver leur place de leader dans ce domaine. Pour la pêche, plus de 2 000 tonnes de poissons sont vendus tous les ans à **la criée d'Arcachon**.

L'ostréiculture apparaît comme une **activité économique** permettant de préserver le **patrimoine maritime du Bassin d'Arcachon**. En effet, les ostréiculteurs ont réussi à allier la nécessité de rentabilité économique et la volonté affichée de conserver leur patrimoine architectural.

La dégustation à la cabane a donc permis aux ostréiculteurs de se diversifier, tout en valorisant leur produit et en réhabilitant les cabanes dédiées à cette activité. Ainsi, 81 cabanes proposent la dégustation aux visiteurs.

FILIÈRE VELO

Pour 10% de la clientèle touristique, le **réseau de pistes cyclables** (près de 220 km) est une des raisons pour lesquelles ils ont choisi de venir sur le Bassin d'Arcachon et 49% affirment pratiquer le vélo pendant leur séjour. (Source : Etude BVA 2016)

La mise en place de la **Vélodyssée** depuis 2012 (itinéraire cyclable Atlantique partant du sud de l'Angleterre pour rejoindre le sud-ouest de la France) renforce encore davantage l'attractivité du territoire, en particulier pour les cyclotouristes. La Vélodyssée traverse de part en part le Bassin d'Arcachon, puisque sur le territoire, elle part de Lège-Cap Ferret, passe par toutes les communes du Bassin et s'arrête à La Teste de Buch (des itinéraires bis et des liaisons relient La Teste de Buch à Arcachon). Plus de 5 000 prestataires en France ont obtenu la marque « **Accueil Vélo** » dont 27 sur le Bassin d'Arcachon (11 hébergements, 10 offices de tourisme/points info et 6 loueurs de vélo). D'autre part, la COBAN et la ville de Le Teich sont labellisées « **Territoire Vélo** ».

FILIÈRE « ÉCOTOURISME »

Le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre a réalisé en 2007, un **Schéma de Cohérence du développement touristique**, afin de bénéficier d'un document d'orientation à l'échelle du territoire Pays.

Ce schéma a retenu **6 grands axes d'actions, dont le développement de l'écotourisme et la mise en réseau des espaces naturels gérés**. Convaincus de l'enjeu que représente aujourd'hui l'écotourisme pour ce territoire, le Pays du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon se sont associés afin de développer une démarche partenariale inédite, construite par les principaux acteurs du tourisme et les gestionnaires des espaces naturels.

Les finalités de la démarche :

- Préserver les ressources naturelles et culturelles du territoire ;
- Favoriser les échanges authentiques entre populations accueillies et accueillantes ;
- Créer une source de développement économique locale ;
- Participer à une sensibilisation des visiteurs à leur environnement.

D'après « *l'étude des acteurs de l'éco-tourisme et de l'éducation à l'environnement sur le Pays Bassin d'Arcachon/Val de Leyre* » menée par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, **8000 à 10 000 personnes participent aux animations écotouristiques** organisées par les Offices de Tourisme du territoire Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre (données 2011).

La clientèle écotourisme est **une clientèle principalement familiale** et concentrée majoritairement sur les **mois de juillet - août et durant les vacances scolaires**. Très peu de locaux participent aux animations écotouristiques ; les touristes viennent majoritairement d'Aquitaine, d'Ile-de-France et des Pays de la Loire. En dehors de la haute saison, les produits écotouristiques sont essentiellement commercialisés auprès des clientèles de groupes composées de scolaires et d'associations provenant de la région Aquitaine.

FILIÈRE GLISSE

D'après l'étude sur le potentiel de la pratique du surf, on recense près de 100 000 surfeurs sur le littoral aquitain (*Source : Littoral Aquitain 2017*). Plus de 95 % d'entre eux désignent le littoral aquitain comme région idéale pour la pratique du surf. Ce dernier apparaît comme une activité pratiquée en groupe, puisque 65% des surfeurs disent partager cette activité en famille ou entre amis.

Près d'un million de journées surf sont dénombrées en Aquitaine entre le mois de juin et de septembre. La présence de spots de surf sur le Bassin d'Arcachon, comme La Salie (La Teste de Buch) et le Cap Ferret renforcent l'attractivité de la destination.

Le Bassin d'Arcachon propose également une multitude d'activités de glisse, allant du kite-surf, stand-up paddle, en passant par le canoë kayak, le kayak de mer et la planche à voile.

FILIÈRE BIEN-ÊTRE

La filière « bien-être » est une motivation de séjour pour très peu de personnes sur le territoire du Bassin d’Arcachon, néanmoins, elle reste une filière importante au niveau régional et en pleine expansion aujourd’hui.

Le Bassin d’Arcachon propose un panel important d’établissements en lien avec cette filière (comme Thalazur Arcachon et la balnéothérapie de la presqu’île du Cap Ferret (Domaine du Ferret à Claouey) par exemple) ; mais également de très nombreux centres de remise en forme/spa, etc.

FILIÈRE GOLFIQUE

Avec 7,5 % des touristes qui motivent leur séjour par la pratique du golf en Aquitaine et 42 200 pratiquants en Aquitaine (dont près de 30 000 licenciés), le golf est une filière porteuse d’image pour l’ensemble de la Région et pour le littoral aquitain.

La Nouvelle Aquitaine est classée 1^{er} rang national pour l’offre de parcours avec ses 81 parcours de 9 trous et plus. (Source FFG 2017)

Le Bassin d’Arcachon présente une offre golfique avec **deux golfs internationaux** : le Golf de Gujan-Mestras et celui d’Arcachon. Le golf de Gujan-Mestras réputé dans la région, accueille près de 30 000 usagers. Le golf international d’Arcachon, s’étendant sur près de 6 kilomètres, (situé sur la commune de La Teste de Buch) possède 18 trous.

Enfin, sur le Nord Bassin, deux golfs 9 trous complètent l’offre :

- **le golf des Aiguilles Vertes à Lanton**
- **le Golf du Cap Ferret (domaine du Four)**

7. L’EMPLOI TOURISTIQUE

Avec près de 23 500 emplois, **la Gironde est le premier département aquitain en terme d’emploi touristique** (source : INSEE 2017).

L’emploi touristique est multiplié par 4,3 entre janvier et août. Ce rapport est un peu plus faible sur le Bassin qui attire une clientèle touristique hors-saison.

Au total, près de **4 000 emplois sont liés au tourisme** sur le Bassin d’Arcachon. Cela représente plus de 10 % de l’emploi total local.

Sur le Bassin d’Arcachon, l’emploi saisonnier représente près de 4 000 postes principalement durant la période estivale (de mai à septembre) dont 50 % dans la restauration (2/3 restauration traditionnelle et 1/3 restauration rapide). En 2017 : 17600 recrutements ont été effectués (+ 4,6 par rapport à 2016) dont 66 % d’emplois qualifiés (source pôle emploi).

8. LA TAXE DE SÉJOUR 2020

	ARCACHON	LA TESTE DE BUCH	GUJAN-MESTRAS	LE TEICH	CŒUR DU BASSIN	ANDERNOS-LES-BAINS	ARES	LEGE - CAP FERRET
2020	616 744€	889 581€	297 299€ (dont 218 784€ des plateformes)	en attente	220 000€	145 092€	en attente	en attente
Rappel 2019	695 020,45 € (dont 204 705,06 € d'AirBnb)	600 000€ (dont 200 000€ d'AirBnb)	200 000 €	85 000 €	250 000 € (dont 70 000 € d'AirBnb)	252 000 €	128 051€ (dont 25 346 € d'AirBnb)	734 000€ (dont 155 000 d'AirBnb)

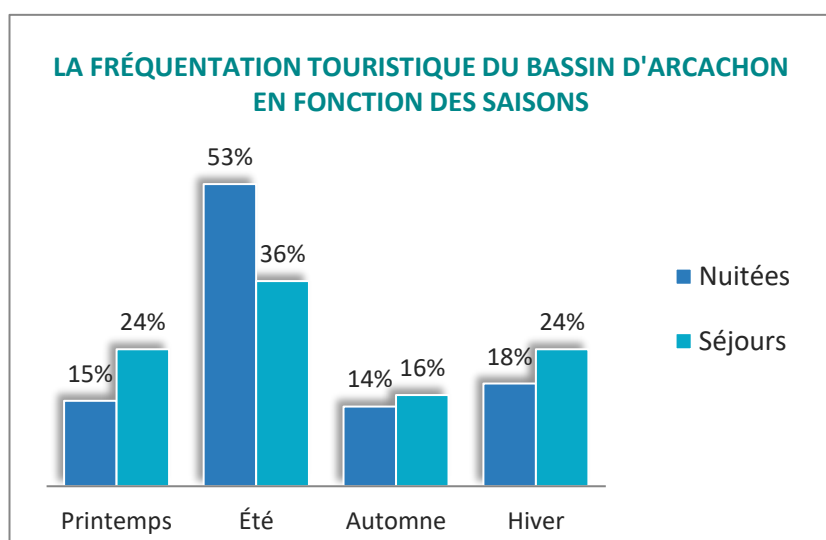
Partie 3 : Les clientèles du Bassin d'Arcachon

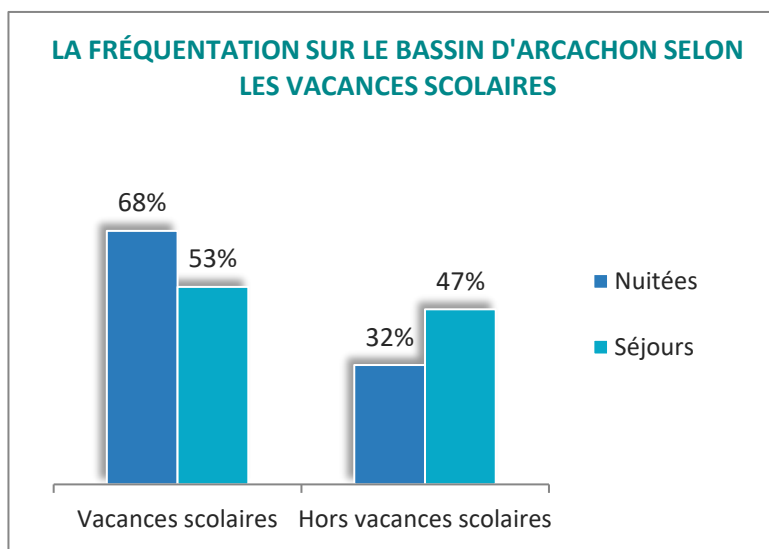
9. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN CHIFFRES (sources : étude Gironde Tourisme/BVA 2021 – autres études)

La fréquentation touristique de la Nouvelle Aquitaine est globalement stable avec presque 181,9 millions de nuitées en 2019.

En Gironde, on considère que presque 4 nuitées sur 10 ont lieu sur le littoral. Considéré comme le 4^{ème} département touristique français, la Gironde profite d'une forte attractivité, notamment sur le Bassin d'Arcachon avec près de 10,8 millions de nuitées.





Sur la **période estivale** (15/07-20/08), le Bassin d’Arcachon compte de nombreux séjournants sur les communes d’Arcachon (60 000) et de Lège-Cap Ferret (52 000). Les excursionnistes sont eux plus nombreux sur les communes de La Teste de Buch (30 000) et d’Arcachon (30 000 également).

Avant et après la saison, la clientèle touristique est présente sur les communes de La Teste de Buch (26 500) et de Gujan-Mestras (26 000). Les séjournants sont eux plus nombreux à résider sur la commune de La Teste de Buch (26 000), néanmoins les excursionnistes sont davantage sur la commune de Gujan-Mestras (4 000).

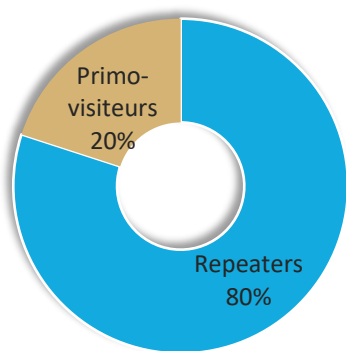
Le temps d’un week-end, les séjournants résident à Arcachon (36 000) et les excursionnistes à La Teste de Buch (18 000).

Ces chiffres ne sont pas récents mais permettent juste de mettre en avant les « grandes masses » par commune.

DURÉE DU SÉJOUR

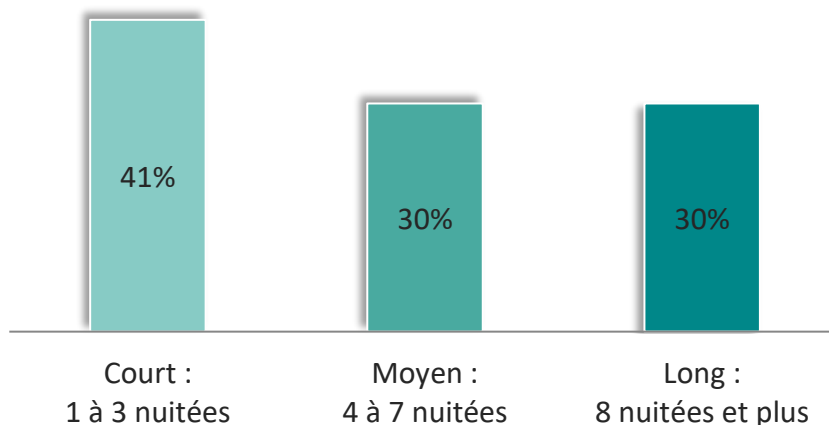
La destination « Bassin d’Arcachon » est une **destination qui fidélise** de plus en plus la clientèle touristique. La majorité des visiteurs sont venus au moins une fois sur le territoire, soit près de 80% d’entre eux. Cela s’explique par deux éléments majeurs : le tourisme affinitaire (visite amis, familles) et ainsi que le nombre important de résidences secondaires sur le territoire. 15% des personnes interrogées ont fait plus de 3 séjours sur les trois dernières années.

PRIMO-VISITEURS VS "REPEATERS"

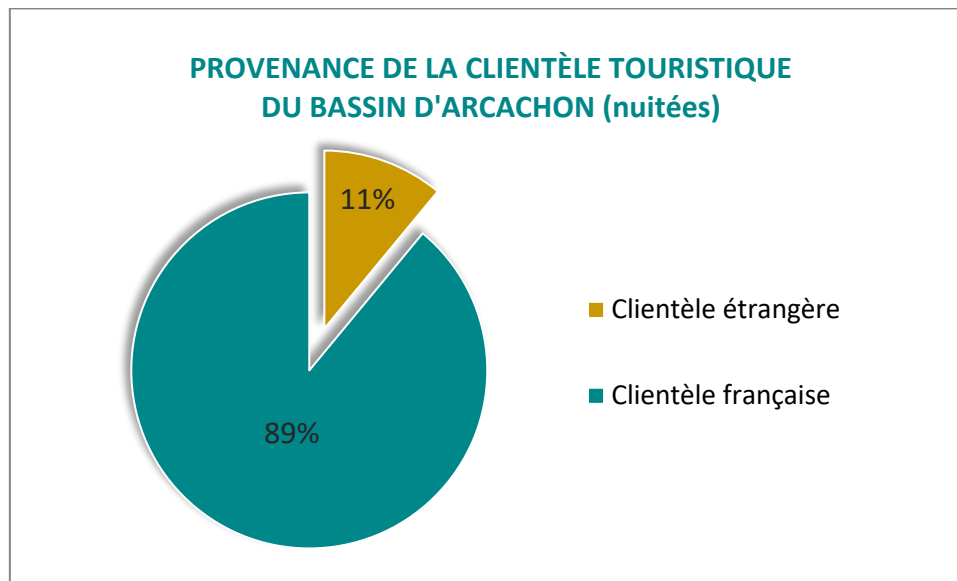


La majorité des visiteurs sont déjà venus une fois sur le territoire. Seulement 20% d'entre eux se sont rendus pour la première fois sur le Bassin d'Arcachon.

LA DURÉE DE SÉJOUR SUR LE BASSIN D'ARCACHON

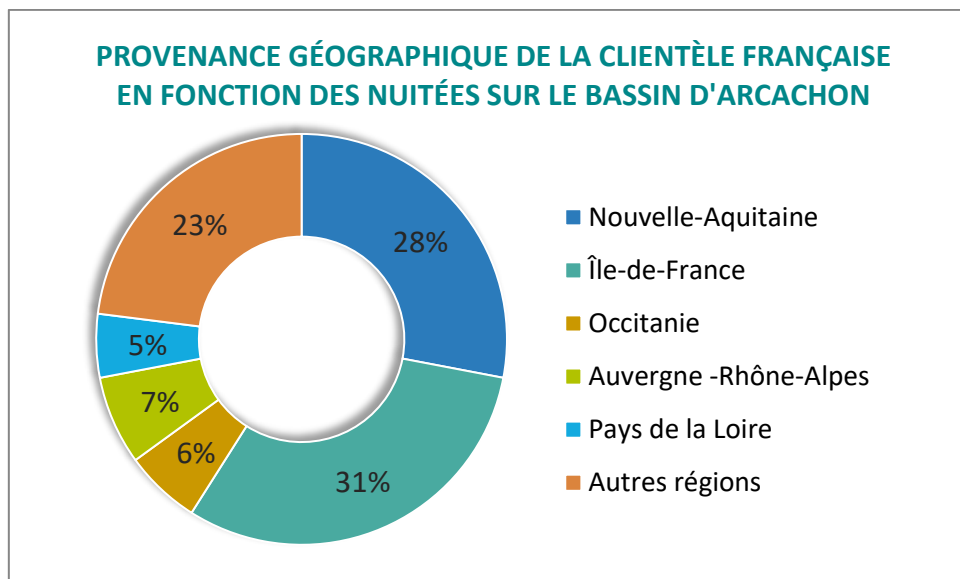


10. LE PROFIL DES VISITEURS



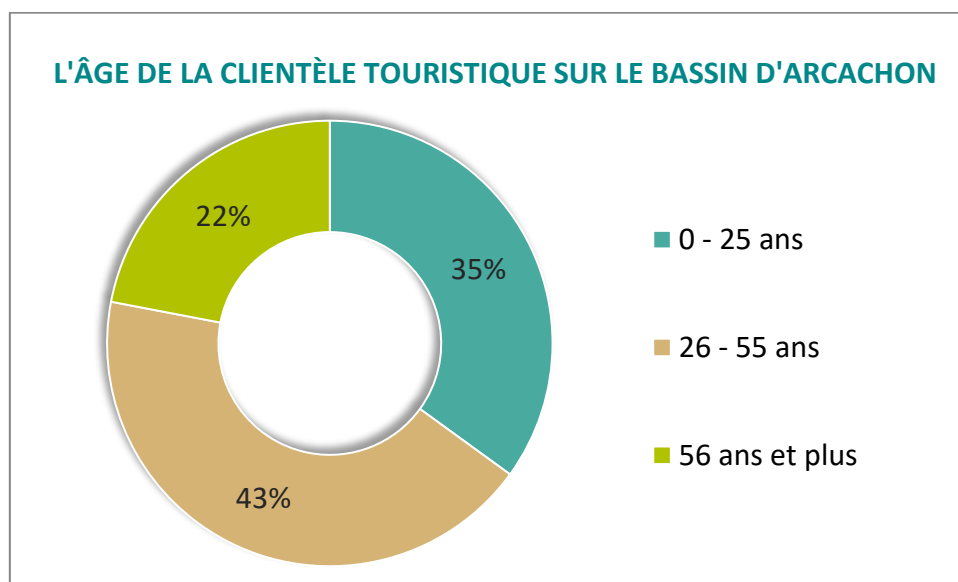
D'OU VIENNENT-ILS ?

Les visiteurs viennent principalement des régions Ile de France et Nouvelle-Aquitaine.



Le Bassin d’Arcachon est une destination familiale (1 touriste sur 2 vient en famille ou famille et amis), cette composition s’accroît l’été. Le profil des visiteurs sur le territoire est représentatif de la clientèle touristique venant en Aquitaine. En effet, la majorité des visiteurs ont en moyenne entre 26 et 55 ans, ce sont principalement des couples ou des familles avec enfants, originaire d’Aquitaine (28 %), d’Île de France (31 %), des régions limitrophes de l’Aquitaine ou de l’étranger.

Ce tourisme familial se confirme dans les structures d’âge, 35 des touristes ont moins de 25 ans, les plus de 55 ans alimentent près d’un quart des séjours sur le Bassin, avec là aussi des fortes fluctuations selon les saisons.



LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Près de 19 % des nuitées touristiques en Gironde sont le fait de clientèles étrangères (soit une évolution sensible du poids de la clientèle étrangère dans cette économie).

Les étrangers réalisent 1,1 millions de séjours et 7,9 millions de nuitées en Gironde. (Source : Gironde Tourisme/BVA 2021)

Les 3 principales clientèles étrangères du département sont les Espagnols, les Britanniques et les Allemands. 1 tourisme étranger sur 2 provient d’un de ces pays.

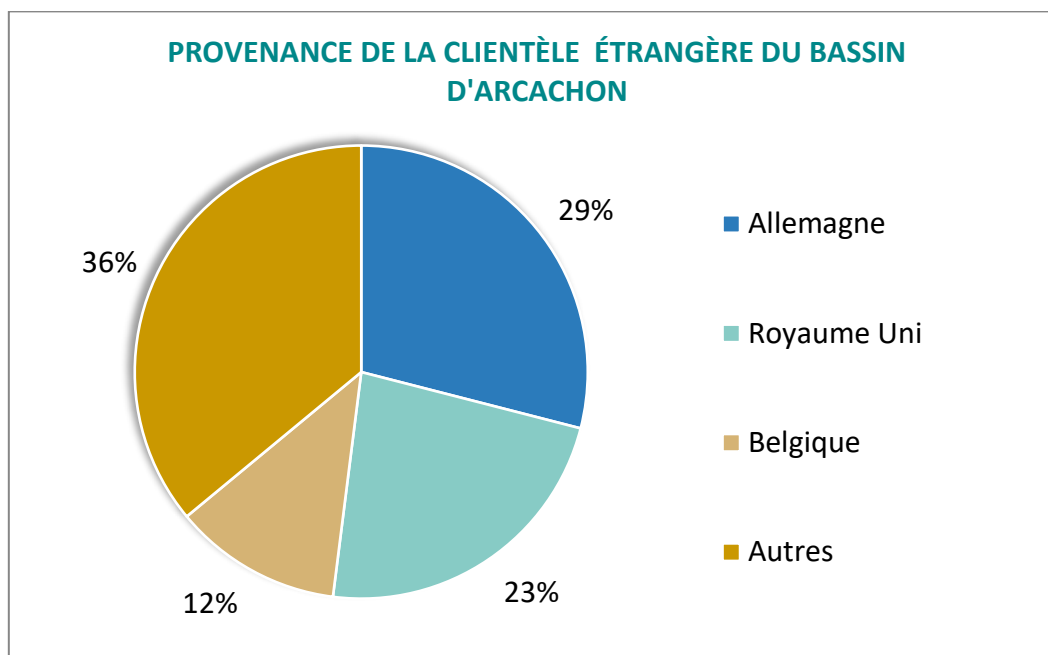
En 2012, ils réalisent 53% des nuitées étrangères en camping (viennent ensuite les Pays-Bas et le Royaume-Uni). (Source INSEE 2012)

1/3 des nuitées d'origine étrangère, dont 1/3 d'origine néerlandaise pour l'hôtellerie de plein air. (INSEE - Enquête nationale dans l'hôtellerie de plein air saison 2013)

Les Britanniques et les Espagnols sont à la tête des clientèles étrangères de l'hôtellerie en 2012. (source : INSEE 2012)

Quand aux Belges, ils représentent 34%, soit un tiers des nuitées étrangères en meublés labellisés. (source : INSEE 2012)

Les marchés les plus lointains comme les Etats-Unis et le Canada alimentent respectivement 2% des séjours.



11. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Sur le territoire départemental, près de 3,2 milliards d'euros de consommation touristique ont été injectés en 2019.

Concernant le poids économique du Bassin d'Arcachon, près de 760 millions d'euros ont été injectés dans l'économie locale, soit près de 243% de la consommation touristique de Gironde. (source : *Gironde Tourisme/BVA 2021*)

L'activité touristique sur le Bassin d'Arcachon a généré près de 4 000 emplois, comprenant plusieurs secteurs d'activités (restauration, cafés, offices de tourisme, hébergements...).

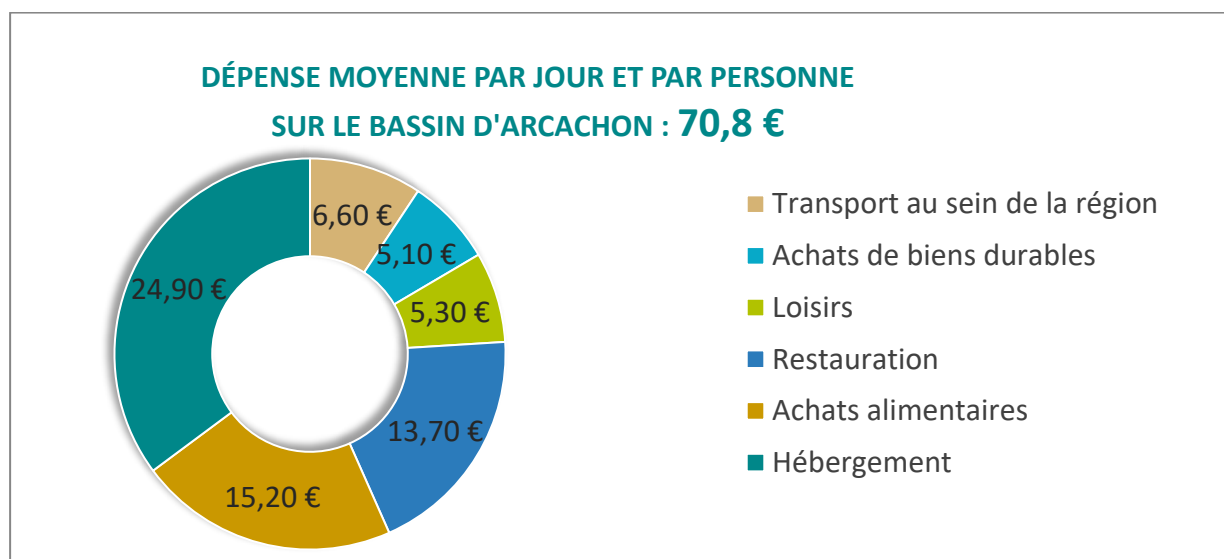
Bassin d'Arcachon	Année 2019
Volume de nuitées	10,8 Mo
Dépense moyenne par jour et par personne	70,8 €
Retombées économiques (estimation moyenne en millions d'euros)	760 Mo €
Nombre d'emplois générés par l'activité touristique	3 820

12. LE BUDGET

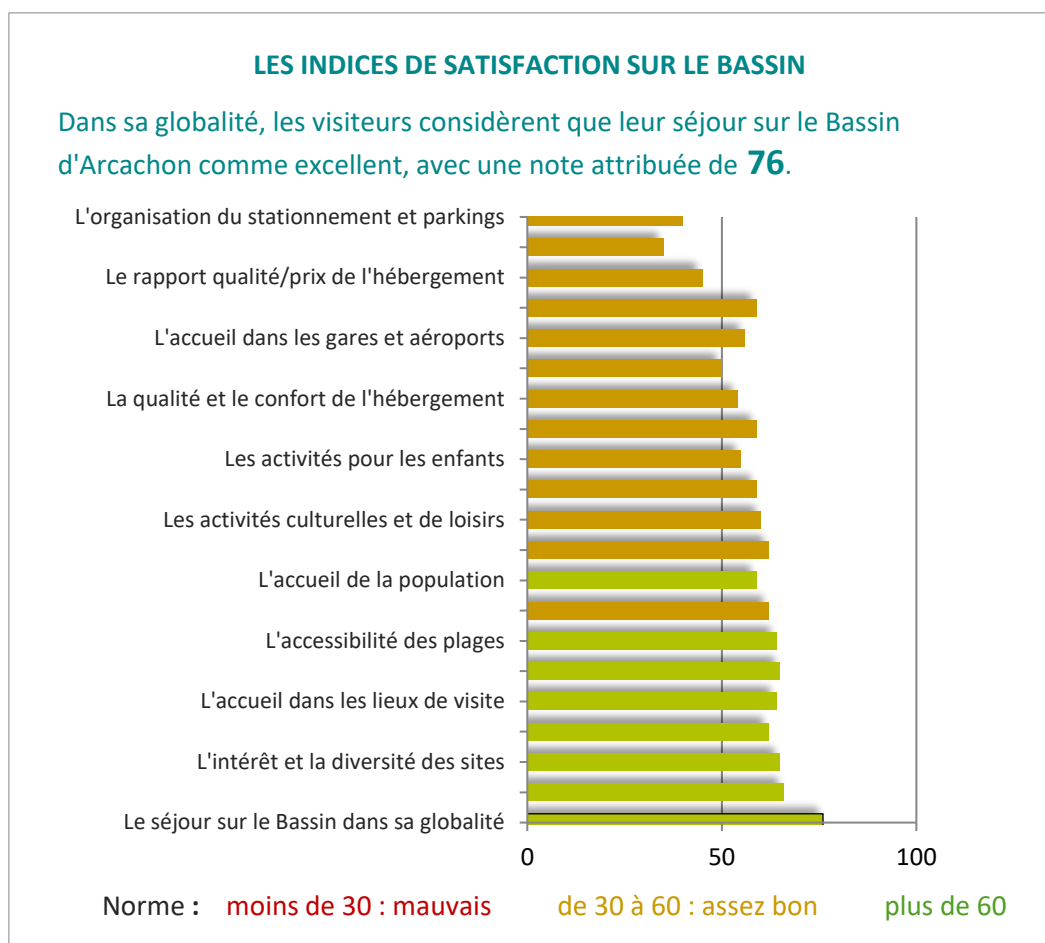
Un touriste girondin dépense par jour 76,4 €, soit une dépense unitaire journalière en nette évolution par rapport à 2009. Le poste hébergement reste au final la source de dépense la plus élevée (36%), suivi par la restauration (22%), et son corollaire, les achats alimentaires (14%).

Logiquement, on observe de fortes fluctuations de cette dépense selon le bassin de séjour, la saison, l'origine de la clientèle et le type d'hébergement

Le tourisme en Gironde génère sur une année près de 3.2 milliards d'euros, soit une progression significative par rapport à 2009. Un touriste peut compter 70.8 € par jour lors de son séjour sur le Bassin d'Arcachon en période de forte influence.



13. FIDÉLITÉ ET SATISFACTION



1 touriste sur 5 vient pour la première fois en Aquitaine. Ce renouvellement de population touristique s'exerce différemment selon le département – en particulier, la Gironde attire plus de primo-visiteurs, selon la saison (l'été concentre davantage de primo-visiteurs) ou selon l'origine (45% de clients venus pour la 1ère fois chez les étrangers).

Néanmoins, considérant la distribution des touristes selon le nombre de séjours effectués en Aquitaine, on peut affirmer que l'Aquitaine est une région qui fidélise ses touristes (35% y ont fait 5 séjours et plus).

Ce sont donc des touristes qui reviennent et qui témoignent d'une expérience très positive puisque 99% d'entre eux expriment une entière satisfaction par rapport à leur séjour. Notons d'ailleurs la proportion de jugements extrêmes (très satisfait) qui dépasse très largement la moitié de cette population et qui constitue un résultat particulièrement notable en matière de satisfaction.

Cette forte satisfaction se retrouve chez l'ensemble des publics : malgré tout, ces résultats sont à nuancer en fonction notamment des modes d'hébergement (le mode non marchand suscite une évaluation supérieure), de l'origine de la clientèle (les étrangers sont traditionnellement plus

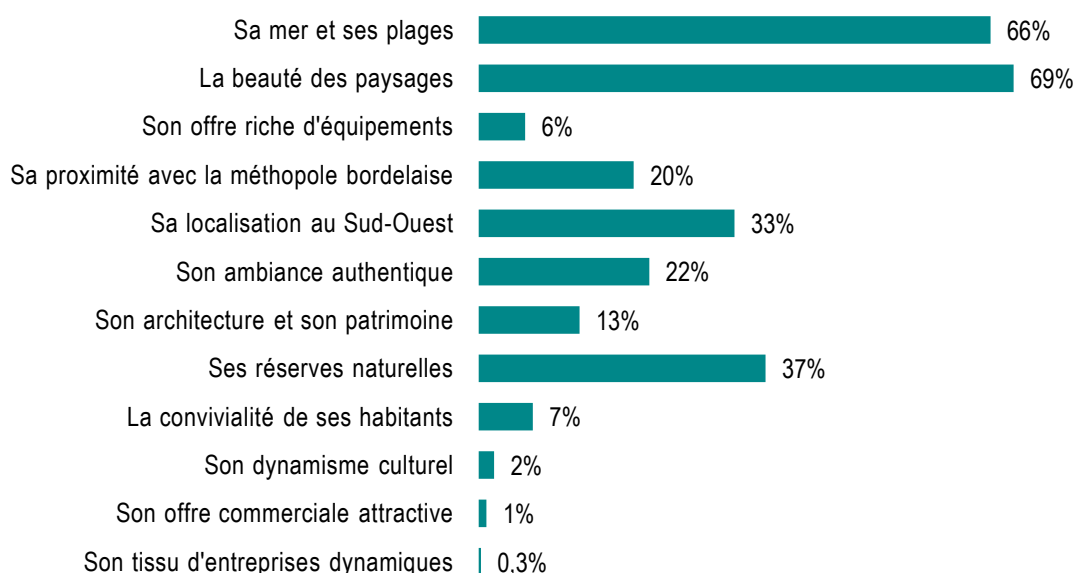
cléments même si la clientèle néerlandaise se distingue affichant des opinions plus réservées), de la saison (les ailes de saison concentrent davantage de satisfaction relativement à l'été), enfin du département de séjour (les départements intérieurs ont fait l'objet d'une évaluation supérieure.

Partie 4 : L'image et la notoriété du Bassin d'Arcachon

14. LES MOTIVATIONS DE SÉJOUR

La nature et la beauté des paysages est la principale raison du choix de séjour sur le Bassin d'Arcachon. La plage, la baignade, la mer et le littoral sont également très fréquemment mentionnés.

ATTRAIT DU BASSIN SELON LES VISITEURS EN SÉJOUR



(source : Diagnostic d'attractivité du Bassin d'Arcachon, Comanaging, 2016)

L'image du territoire est façonnée par les lieux. Les visiteurs sont séduits et voient le territoire comme une **destination de charme, propice à la détente, tranquille et authentique... Les notions de qualité de vie et de proximité à la nature** ressortent également fortement. (source : Diagnostic d'attractivité du Bassin d'Arcachon, Comanaging, 2016)

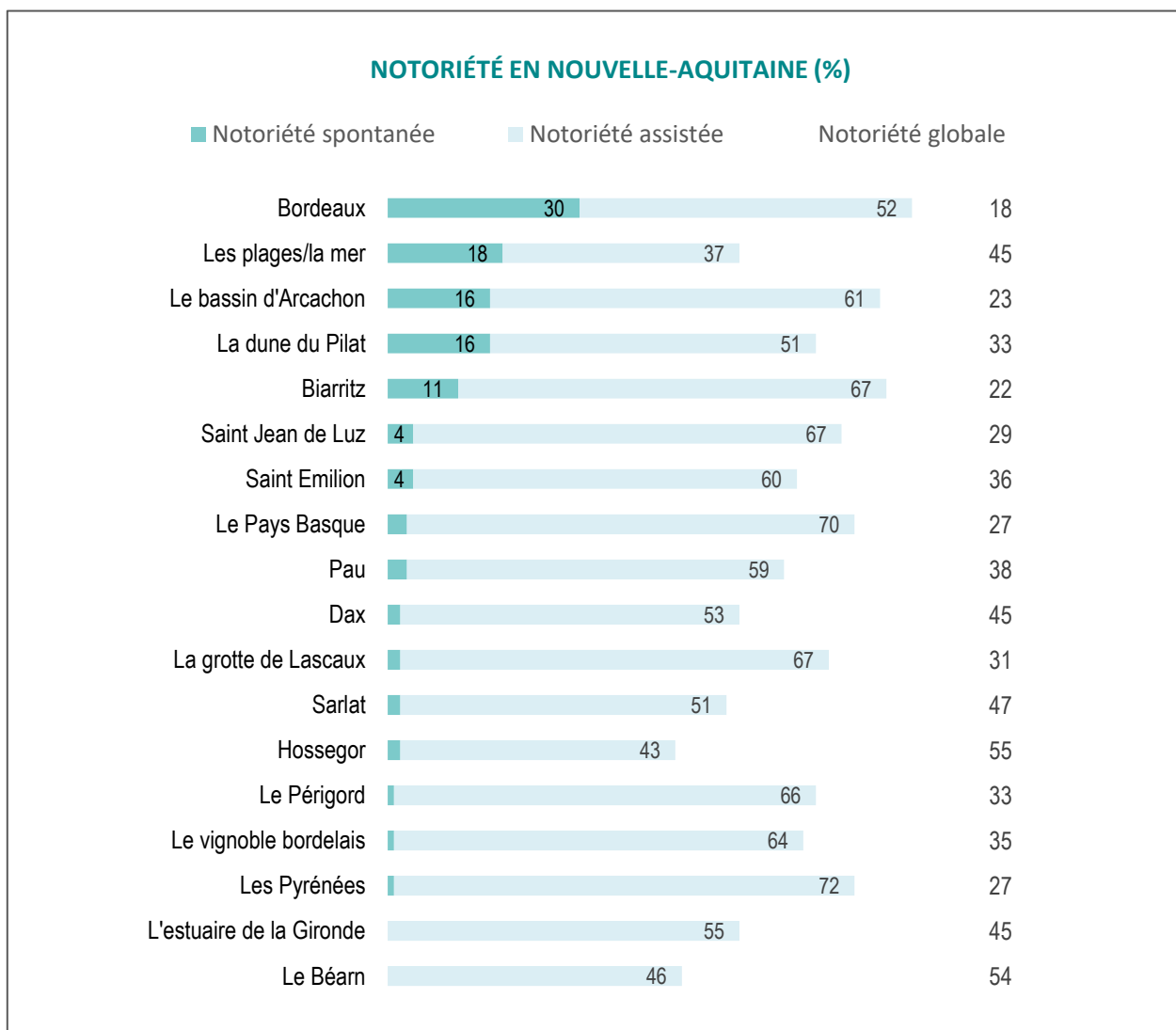
15. L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU BASSIN

D'après une étude menée par le CRT d'Aquitaine en 2012, le Bassin d'Arcachon est l'un des trois lieux touristiques dépassant la Région en termes de notoriété globale.

Par ailleurs, 16 % des personnes interrogées citent spontanément le Bassin d'Arcachon et la Dune du Pilat comme sites touristiques d'Aquitaine, les plaçant ainsi en troisième position du classement de la

notoriété spontanée des sites et lieux touristiques. Enfin, en Aquitaine, le Bassin d’Arcachon est la **troisième destination touristique qui fait rêver le plus grand nombre de français**.

En termes de requête mensuelle sur internet, **Arcachon est dans le top 25 des destinations touristiques au plan national**. La notoriété est véritablement liée au tourisme puisque Arcachon dépasse Biarritz en se positionnant à la 21^{ème} place.



L’attrait du territoire passe également par **la notoriété de ses établissements touristiques** comme : La C(o)orniche, le golf d’Arcachon et Gujan-Mestras, Thalazur, le Palais des Congrès, Chez Hortense.

L’image du Bassin suscite **une forte attractivité résidentielle**. De manière unanime, le territoire du Bassin d’Arcachon est un **territoire où il fait bon vivre** et où il est envisageable de venir s’installer. Les valeurs perçues sont **l’authenticité, le naturel, la simplicité**. La retraite reste la 1^{ère} motivation d’installation, suivie de près par l’emploi. 9% des visiteurs qui souhaiteraient s’installer durablement le feraient pour créer une entreprise.

Le Bassin d'Arcachon est une **destination familiale qui fidélise et qui séduit**. Les visiteurs sont généralement **très satisfaits de leur séjour (76%)**, ce qui est exceptionnel. Le rapport qualité prix est perçue comme bon voir excellent (72%).

Les visiteurs n'hésitent pas revenir car 50% d'entre eux sont venus plus de 4 fois ces 5 dernières années. De plus 42% des visiteurs ne fréquentent pas d'autre station touristique.

Partie 5 : Chiffres clés

- **Le Bassin** : une surface du plan d'eau à marée haute : **18 000 hectares**. Masse oscillante entre 200 et 450 millions de m³ en fonction de la marée
- Un pourtour de **88 kilomètres** : de la pointe du Cap Ferret à la Dune du Pilat
- **76 kilomètres de plage** : dont 40 km de plages océanes
- **850 km² de forêt**, incluant une partie du PNR des Landes de Gascogne.
- **56 km² : le lac de Cazaux**, 2^{ème} plus grand plan d'eau de France.
- **30 ports et villages ostréicoles** qui ceinturent le Bassin d'Arcachon.
- **232 mètres : la jetée d'Andernos**, la plus longue de France.
- **220 kilomètres : de pistes cyclables** tout autour du Bassin ; **8 000 vélos** en location
- **84 kilomètres** de sentiers de GR de Pays
- **3 Entreprises du Patrimoine Vivant, l'Esturgeonnière** producteur de caviar au Teich, et **les chantiers navals Dubourdiou** à Gujan-Mestras et **chantier Bonnin** à Arcachon.
- **Près de 2 millions de visiteurs/an** se rendent à la Dune du Pilat
- Près de **80 000 lits marchands contre près de 110 000 résidences secondaires**
- Près de **760 Millions d'euros générés en 2019**
- Les 8 Offices de Tourisme accueillent au comptoir et dans les équipements en gestion environ 750 000 visiteurs/an
- Un portail touristique du Bassin d'Arcachon (www.bassin-arcachon.com) : **1 000 000 connexions sur le site en 2019**. Et un site thématique :
 - www.naturellement-bassin.fr
- **Un réseau Wifi territorial « Bassin_Arcachon »** qui maille les communes : **92 points Wifi, soit 305 000 connexions en 2019**
- **Baromètre 2019 des réseaux sociaux animés par le SIBA** :
 - Facebook : 106 183 fans

- Twitter : 7 317 abonnés
- Instagram : 29 100 abonnés
- YouTube : 1 800 000 vues de vidéos

Sur les réseaux sociaux, la Destination Bassin d’Arcachon est dans le TOP 10 des destinations du littoral français (cf. étude 2019 de l’agence We Like Travel).



 Contact : Directrice du Pôle Promotion du Bassin d’Arcachon du SIBA

Isabelle LABAN HECQUET / i.laban@siba-bassin-arcachon.fr

